50e ANNÉE. — N° 17.484

DIRECTION & ADMINISTRATION : 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS : 8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et Basses-Pyr.	13f	24f	45f
France et Colonies ...	14f	26f	48f
Etranger.	18f	35f	65f

La Petite Gironde

15 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 15 c.

MARDI 18 MAI 1920
SAINT VENANT
SOLEIL : lever 5h32; coucher 8h26
LUNE : N. L. le 18; P. Q. le 2.

L'ancienne colonie allemande du sud-ouest africain

Des anciennes colonies de l'empire allemand, la moins connue, mais non la moins importante et la moins vaste, est celle du Sud-Ouest africain qui passe sous l'égide de l'Union Sud-Africaine et achève, avec elle, de constituer l'unité de l'Afrique australe.

Le Sud-Africain germanique, dont la superficie aurait pu contenir ensemble l'empire allemand du traité de Francfort et l'Italie de 1915, était à peu près ignoré du public de langue française et même anglaise; seuls, un certain nombre de documents allemands fournissaient sur la colonie des renseignements tant soit peu sérieux et étendus; encore convient-il d'ajouter que ceux-ci étaient épars autant que touffus, et que, sacrifiant la vérité au « Deutschland uber Alles », ils étaient toujours lourdement tendancieux et très souvent mensongers.

A l'heure où la mise en vigueur du traité de paix a pour conséquence d'incorporer définitivement à l'empire britannique le Sud-Ouest africain de l'empire allemand, le livre de M. Robert Pimienta consacre à la nouvelle colonie de l'Afrique anglaise une étude d'ensemble détaillée et approfondie.

Le livre de M. Robert Pimienta expose notamment l'histoire complète de la colonie germanique depuis les plus anciennes explorations, la politique suivie à l'égard des indigènes, dont l'auteur rappelle les horribles souffrances et les terribles tortures; à l'égard de l'Afrique portugaise et de l'Afrique britannique; à l'égard des Boers qui, au cours de la grande guerre, devaient en devenir les glorieux conquérants.

La très pittoresque peinture qu'il nous donne ensuite du pays n'est ni moins complète ni moins exacte, sans pour cela cesser d'être explicative et attrayante. M. Robert Pimienta étudie successivement le sol avec son relief, ses rivages, ses cours d'eau, ses différentes zones désertiques ou semi-désertiques, le climat, la végétation, la faune.

M. Robert Pimienta passe ensuite en revue, dans le Sud-Ouest africain, les villes, l'administration, les diverses Compagnies coloniales, les ressources minérales, aurifères, cuprifères ou diamantifères, la navigation. On trouve également dans son étude quelques indications, mais plus rapides, sur le commerce et les finances dans le Sud-Ouest africain germanique.

La conclusion de M. Robert Pimienta renforce et confirme l'opinion que le public, tant soit peu éclairé, avait pu se faire sur la politique allemande en Afrique. La colonie veillait avec vigilance sur le Congo, avec âpreté sur l'Angola, avec regret, mais non sans espérance, sur l'Afrique australe britannique; car l'extension dans les colonies étrangères voisines était une nécessité pour les Germains, qui n'auraient su trouver dans le Sud-Ouest africain, pays désertique, la récompense de leurs très grands efforts de colonisation.

Ce rêve, ils ont cru que la grande guerre, leur guerre, les mettrait à même de le réaliser. L'aigle germanique s'est vue, à plusieurs reprises, à la veille d'étendre ses terribles serres sur l'Afrique portugaise et sur l'empire Sud-Africain. Jusqu'au dernier moment, ils ont cru que leurs buts de guerre, ou si l'on préfère leur volonté de « paix honorable », vaudrait au Sud-Ouest africain de devenir la porte d'entrée de la Germanie prussifiée sur l'empire de l'Afrique méridionale.

En septembre 1915, leur Karl Peters publiait à Berlin un volume élégant et illustré, « Afrikonische kopte Charakterskissen ans der neueren Geschichte Afrikas » (Têtes d'Afrique, esquisse de la nouvelle histoire d'Afrique). Ce livre, je le dois au commerce avec l'ennemi, mais au commerce à main armée; j'en ai conquis un exemplaire en octobre 1918, dans une tranchée de l'Aisne, que les chasseurs alpins de notre division Brissaud-Desmaillet enlevaient d'assaut aux mitrailleurs du 5e régiment de la garde prussienne (200e division allemande). J'ai saisi en même temps, dans la musette d'un Fritz, des bulletins de leur armée, où de savants docteurs s'efforçaient d'intéresser les soldats d'Hindenburg aux beautés de l'Afrique, et tout particulièrement du Sud-Ouest africain.

En sauvant avec la France, le Droit et la Justice, nos combattants ont libéré l'Afrique de la mainmise germanique. Le Sud-Ouest africain n'avait pas de valeur pour l'Allemagne, sinon comme une porte d'entrée sur les possessions britanniques, portugaises et françaises de l'Afrique sud-équatoriale; il va compléter, fort heureusement et tout naturellement, le domaine de l'Union sud-africaine, domaine que, sur notre Continent et dans l'Afrique australe, celle-ci a, une seconde fois, acquis de sa loyauté à la Grande-Bretagne, de sa fidélité agissante aux ennemis de l'Allemagne prussienne.

Ainsi se termine cette solide et brillante étude, dont l'intérêt est doublé par un choix remarquable de quarante-deux illustrations photographiques, pour la plupart d'origine germanique, éclairant d'un bout à l'autre le volume si intéressant de M. Robert Pimienta; elles présentent au lecteur, comme en une merveilleuse suite de panoramas, tous les aspects du Sud-Ouest africain; ceux de la nature géographique, avec la topographie, les paysages, les cultures; ceux de l'exploitation par les hommes, avec le secours des animaux, ou les progrès de la colonisation avec le concours de la science et la création d'un premier outillage industriel.

Des cartes géographiques sont reproduites d'après des documents que l'auteur a également enlevés à nos ennemis au cours de notre dernière offensive militaire; elles complètent la forte et copieuse étude de M. Robert Pimienta; elles achèvent de donner à ce livre, qui a sa place marquée dans toutes les bibliothèques, la valeur d'un travail scientifique d'excellent aloi, mais d'où ne sont nulle part bannies les préoccupations les plus élevées de l'esprit patriotique et de l'intérêt national.

P. VALUDE, *député,*
des colonies et des protectorats.
Secrétaire de la Commission de l'Algérie.

La canonisation de Jeanne d'Arc

La cérémonie de Saint-Pierre-de-Rome a été grandiose

Rome, 16 mai. — Dès qu'il fait jour, sur tous les chemins qui mènent à la Ville éternelle, commence le défilé des pèlerins : c'est que la cérémonie commence à 7 heures du matin. La basilique Saint-Pierre a reçu sa décoration des plus grands jours. D'immenses draperies de damas rouge et or sont tendues le long des pilastres; dans l'intervalle des arcatures, des lustres monumentaux. Toutefois, par ces temps de vie chère, il a fallu se restreindre, notamment pour l'illumination de la basilique, au lieu des cent mille foyers électriques des canonisations précédentes, il n'y en a que le quart, et pas d'illuminations de la coupole extérieure ! Malgré tout, la basilique présente encore un aspect somptueux. Contre les quatre gros piliers de la coupole deux étages de tribunes pour le corps diplomatique, les étrangers de distinction et les représentants de familles patriciennes de Rome. Dans la loge diplomatique réservée à la France, agrandie pour la circonstance, on remarque M. Hanotaux, envoyé extraordinaire, entouré des conseillers et secrétaires d'ambassade qui l'accompagnaient. Non loin de là, les tribunes réservées aux sénateurs et députés français, littéralement bondées.

Parmi les personnalités françaises présentes dans les tribunes, citons l'abbé Delsor et l'abbé Wetterlé, députés; le général Fayolle; l'amiral Lacaze. Citons aussi le général de Castelnau à qui la foule fait une chaleureuse ovation.

Sous la chaire même de Saint-Pierre se dresse le grand trône papal, en face du maître-autel de la confession où va se célébrer la messe.

Benoît XV fait son entrée porté sur la « sedia gestatoria », ce trône mouvant porté sur l'épaule par des gardes nobles. Il est enveloppé du manteau papal en drap or et porte la mitre des camériers que tiennent de chaque côté les « flabelli » aux plumes éclatantes de blancheur. Ce trône est entouré des plus hauts dignitaires de la cour pontificale, tous en costume.

La « sedia » est précédée d'une immense procession, qui a mis plus d'une heure à défiler. Elle est formée de tout le clergé séculier et religieux de Rome, — clergé de toutes les paroisses de la ville, religieux de tous ordres, la Congrégation des rites, puis les archevêques et évêques; en y comprenant les évêques missionnaires, il y a 80 évêques français, — et les cardinaux tous en chape et mitre. Enfin des étendards monumentaux dont les deux faces sont peintes et représentent la sainte héroïne sur son cheval de bataille et écoutant les voix.

C'est comme un immense serpent de feu qui s'avance à travers la foule, car ceux qui prennent part au cortège portent un cierge. Benoît XV lui-même en tient un d'une main, et de l'autre bénit la foule inlassablement. Quand il est arrivé à son trône, il reçoit l'obédience des cardinaux.

La messe a commencé, dite par un cardinal diacre. L'office a duré près de deux heures. La messe terminée, les « postulateurs », suivant le cérémonial prévu, ont demandé au souverain pontife de prononcer la sentence définitive de canonisation. Benoît XV, d'une voix bien timbrée, au milieu d'un silence solennel, prononce en latin cette sentence, dont voici la traduction :

« En l'honneur de la sainte indivisible Trinité, pour l'exaltation de la foi catholique et pour l'accroissement de la religion chrétienne, par l'autorité de N.-S. Jésus-Christ, des bienheureux apôtres Pierre et Paul et la nôtre, après une mûre délibération et ayant imploré souvent le secours divin de l'avis de nos honorables patriarches, des archevêques et des évêques présents à Rome, nous décrétons sainte et inscrivons parmi les saints la bien-heureuse Jeanne-d'Arc, statuant que sa mémoire devra être célébrée tous les ans par une pieuse dévotion. »

Le pape entonne alors le « Te Deum ». Toutes les cloches sonnent.

Après le « Te Deum », le pape a donné sa bénédiction, qui a terminé la cérémonie de la canonisation, à la suite de laquelle il a reçu les offrandes traditionnelles.

Puis le cortège s'est formé de nouveau. Au milieu des acclamations, le pape a traversé la basilique, bénissant l'assistance, qui, après sa sortie, s'est répandue sur la place Saint-Pierre.

Les Romains ne se rappellent pas avoir vu une foule aussi grande à la basilique de Saint-Pierre. L'église était littéralement bondée; les pèlerins français avaient la poitrine ornée d'un insigne spécial. La façade de la basilique avait au centre un grand tableau de Jeanne d'Arc couvert d'un voile qui a été enlevé au moment où le pape a prononcé la sentence de la canonisation.

LES PARLEMENTAIRES FRANÇAIS A ROME

Rome, 17 mai. — Les parlementaires français, venus au nombre de soixante-quinze pour assister aux fêtes de la canonisation de Jeanne d'Arc, ont été reçus par M. Hanotaux. Ils ont assisté dans l'après-midi à la réception donnée par les cardinaux français dans les salons de Saint-Louis-des-Français. Une tribune spéciale leur était réservée à la cérémonie de la canonisation à Saint-Pierre. Le général de Castelnau se trouvait parmi eux.

A PARIS

Paris, 16 mai. — Bien qu'il ait été décidé de rapporter à une date ultérieure les manifestations projetées à Paris en l'honneur de la canonisation de Jeanne d'Arc, qui a eu lieu aujourd'hui à Rome, la fête de la nouvelle sainte n'en a pas moins été célébrée par des offices religieux et par l'initiative privée. Beaucoup de rues étaient pavoisées d'oriflammes : chardons de Lorraine ! croix de Lorraine ! bannières aux couleurs tendres ! Les immeubles anglais, dans le faubourg Saint-Honoré en particulier, n'ont pas été les moins pavoisés.

Pour les cérémonies religieuses, il y en eut dans toutes les églises. A l'église métropolitaine de Notre-Dame de Paris, dont le portail et l'intérieur avaient été ornés de faisceaux de drapeaux tricolores et d'oriflammes aux couleurs de la sainte, Mgr Roland Gosselin, auxiliaire du cardinal Amette, qui assiste à Rome à la canonisation de Jeanne d'Arc, a présidé les offices.

A Saint-Denis-de-la-Chapelle ont commencé aujourd'hui des cérémonies qui se prolongeront jusqu'au 20, cette église étant la seule de Paris où Jeanne d'Arc se soit agenouillée avant de diriger l'assaut sur Paris. Aux portes des églises, le comité de Jeanne d'Arc faisait distribuer une petite fleur aux couleurs bleue et blanche.

A ORLÉANS

Orléans, 16 mai. — Aujourd'hui, à l'occasion de la canonisation de Jeanne d'Arc, Orléans a pavoisé de nouveau. A la cathédrale Sainte-Croix, le panégyrique de la sainte a été prononcé, et un « Te Deum » a été chanté.

A STRASBOURG

Strasbourg, 17 mai. — La fête de Jeanne d'Arc a été célébrée avec éclat. Elle a été annoncée par toutes les cloches et par une fanfare qui avait pris place sur la plate-forme de la cathédrale. Toutes les maisons sont pavoisées. Sur la place Kléber, « la Marseillaise » a été exécutée en présence des autorités civiles et militaires et d'une foule nombreuse.

A BRUXELLES

Bruxelles, 17 mai. — Dans un grand nombre d'églises, on a célébré, hier, la fête de Jeanne d'Arc. A l'église des Carmes, où l'ambassade de France était représentée, le nonce apostolique a célébré un salut solennel.

A LONDRES

Londres, 17 mai. — La canonisation de Jeanne d'Arc a été célébrée à Londres, hier matin, par une messe pontificale à la cathédrale de Westminster. L'ambassade de France y était représentée.

Dans l'après-midi, ce fut un cortège historique qui se déroula dans les rues pour célébrer Jeanne d'Arc. Ce cortège, après avoir parcouru les principales artères, évolua aux abords de la cathédrale. Les spectateurs qui se pressaient au passage de cette procession étaient au nombre de plus de cent mille.

L'ACCORD FRANCO-ANGLAIS D'HYTHE

L'Allemagne paiera 120 milliards de marks-or
La France recevra pour sa part 66 milliards

Déclaration commune des deux gouvernements

Hythe, 16 mai. — La déclaration commune des deux gouvernements, qui a clôturé la Conférence de Lympne est ainsi conçue :

1° Les gouvernements britannique et français reconnaissent, d'une part, qu'il est dans l'intérêt général que la réparation des dommages causés par la guerre soit assurée sans le moindre délai, et qu'à cet effet les ressources nécessaires soient rendues effectives le plus tôt possible; d'autre part, qu'il est désirable que l'Allemagne soit mise en mesure de retrouver, pour un prompt accomplissement de ses obligations, son autonomie financière;

2° Les gouvernements estiment, d'ailleurs, que pour apporter une solution aux difficultés économiques qui affectent gravement la situation générale dans le monde, et pour entrer définitivement dans une ère de paix, il importe d'aboutir à un règlement embrassant l'ensemble des charges internationales léguées par la guerre et assurant parallèlement l'apurement des dettes de réparations des empires centraux;

3° En conséquence, les experts des deux pays seront chargés de proposer immédiatement à l'examen de leurs gouvernements le montant minimum de la dette de l'Allemagne, qui soit à la fois acceptable par les alliés et compatible avec la capacité de paiement de celle-ci, de déterminer les modalités de paiement et de mobilisation de cette dette les plus opportunes pour réaliser les vues générales exposées ci-dessus; d'établir les bases d'après lesquelles, conformément aux accords précédemment intervenus et en les complétant là où il sera nécessaire, seront répartis entre les alliés ces versements effectués par l'Allemagne.

L'indemnité due par l'Allemagne fixée à 120 milliards de marks

Londres, 16 mai. — Nous avons pu obtenir ce soir dans les milieux qualifiés des précisions intéressantes sur les résultats de la conférence entre MM. Millerand et Lloyd George et les ministres des finances français et anglais.

Le plus important consiste dans la fixation d'un forfait minimum pour l'indemnité due par les Allemands.

Les chefs de gouvernement se seraient arrêtés au chiffre de cent vingt milliards de marks, calculés en or pour éviter les fluctuations du change.

Par contre, il ne semble pas que l'accord se soit encore réalisé sur les modes de paiement de l'indemnité allemande. Le premier ministre anglais, assure-t-on, si désireux qu'il fût de marquer sa bienveillante sympathie en faveur des régions dévastées, ne put accepter qu'un droit de priorité fut reconnu à la France en vue de la reconstitution, estimant qu'on ne peut choisir entre les victimes de la guerre et, encore moins, donner un traitement de faveur pour les réparations à ceux qui ont subi des dommages dans leurs biens, par rapport à ceux qui ont souffert dans leur personne, comme les soldats mutilés ou tués dont l'Allemagne doit payer les pensions. Son opposition à cet égard est inspirée notamment par l'attitude des gouvernements des Dominions qui comptent sur les sommes à revenir de l'Allemagne pour assurer le service de leurs pensions et accepteraient difficilement que la créance française pour la reconstitution des régions dévastées fût privilégiée.

En conséquence, il fallut envisager une autre façon de donner satisfaction aux besoins immédiats de la France pour le relèvement de ses départements envahis. La délégation française proposa, croyons-nous, la solution suivante :

« Paiement de l'indemnité forfaitaire en 33 annuités avec possibilité pour l'Allemagne de se libérer en capital par des emprunts successifs qui seraient affectés pour partie au relèvement de l'Allemagne et dans une proportion plus importante au paiement de son indemnité. »

Projet d'emprunt international

Pour mobiliser immédiatement la créance allemande, les experts français proposèrent un vaste emprunt qui devra être couvert par l'Allemagne, les alliés (France, Angleterre, Italie, Belgique) et peut-être des états neutres, emprunt dont l'indemnité due par nos ennemis constituerait le gage.

La France recevra 66 milliards

Sur les détails d'exécution le temps manque. L'indemnité allemande demeure fixée conformément aux proportions adoptées au cours des négociations de paix. La France recevra 55 0/0; l'Angleterre 25 0/0, etc. La part de la France sur l'indemnité de 120 milliards sera donc de 66 milliards.

La conférence internationale de Bruxelles, dont les décisions doivent s'inspirer des résolutions qui seront adoptées à Spa, sera vraisemblablement différée en raison de l'ajournement de la rencontre à Spa des représentants alliés et des délégués allemands.

La liquidation de nos dettes

Paris, 17 mai. — Notre dette envers l'Angleterre est actuellement de 480 millions de livres sterling, soit 12 milliards de francs au cours d'avant-guerre, et presque 30 milliards au cours actuel. L'accord conclu à Hythe la transfère pour ainsi dire à l'Allemagne. Nous n'avons plus à nous soucier de rembourser au fur et à mesure des échéances. Si l'Allemagne n'effectue pas pendant un ou deux ans, par exemple, les versements dus par elle, la Grande-Bretagne consent à n'exiger pendant le même laps de temps aucun remboursement de notre part. De même, si les Allemands ne versent qu'une portion des annuités fixées, la partie de notre dette que devrait encaisser l'Angleterre se trouverait proportionnellement réduite. Grâce à ce jeu du transfert des créances, non seulement notre dette envers la Grande-Bretagne se trouve couverte, mais notre crédit dans le monde va bénéficier d'un relèvement presque automatique qui ne manquera pas de se traduire par une amélioration du change. Enfin, et cela n'est pas moins heureux, l'Angleterre, en avalisant en quelque sorte la dette allemande, se trouve d'autant plus intéressée à la stricte observation des causes financières du traité.

L'exécution des clauses militaires

Paris, 17 mai. — M. Millerand, parlant, au cours d'une interview, des décisions prises à Hythe, a dit :

« Dans la communication à l'Allemagne, qui va être faite incessamment si elle n'est déjà faite, il est nettement rappelé à l'Allemagne qu'**elle ne vient à Spa que pour fournir des explications**, notamment sur l'inexécution des clauses militaires du traité de Versailles. Nous avons encore été complètement d'accord sur le fait qu'il n'y avait aucune raison d'attendre les éclaircissements que le gouvernement allemand pourra fournir de vive voix aux alliés réunis pour continuer à prendre, par l'intermédiaire des commissions de contrôle interalliées, toutes les mesures que nous pourrons juger utiles. »

L'évacuation des villes du Mein

Francfort, 17 mai. — Le bourgmestre, le préfet de police et le vice-gouverneur ont fait apposer dans tous les quartiers de la ville une affiche qui débute par ces mots :

« L'occupation de Francfort cesse aujourd'hui; les troupes vont quitter la ville. »

La proclamation invite la population, qui a supporté l'occupation avec calme et dignité, à faire preuve de retenue au moment du départ des troupes et à réprimer toute manifestation qui pourrait être tentée par des éléments irresponsables, au risque de causer des complications. A côté de l'affiche de l'autorité civile est collée une affiche du général Degoutte, commandant l'armée du Rhin. Cette affiche, qui reproduit la première proclamation du 6 avril, se termine par ces mots : « Les Français tiennent parole. »

La ville de Francfort a dû déposer une caution d'un million de marks, qui serait forfaite au cas de désordre au moment de l'évacuation. Le gouverneur Coesmann, le bourgmestre Vigt, le préfet de police Ehrler, le président du Conseil municipal Hopf et les conseillers municipaux, docteurs Rums et Lion, sont retenus comme otages par les Français jusqu'au départ du dernier soldat. Les Français ont remis à la police la plus grande partie des fusils qu'on lui avait retirés.

Mayence, 17 mai. — L'évacuation des villes du Mein par les troupes françaises s'est faite dans la matinée d'aujourd'hui. Partout, l'opération s'est déroulée dans le plus grand calme, sans aucun incident.

La voyante allemande

Les temps troublés sont fertiles en sorciers, charlatans et voyantes. Ils poussent sur l'actualité douloureuse comme les microbes en matière faisandée. Les Allemands, qui ne sont tout de même pas à la noce, quoi qu'en disent certains humoristes, et qui ne voient rien venir de leurs gouvernements, attendent la bonne parole des illuminés. Berlin possède à cette heure une certaine Mme Thalia Helladus dont les prédictions font grand bruit. Comme vous le devinez, nous « prenons quelque chose » pour notre victoire, les alliés et nous ! On nous promet l'avenir que voici :

« L'an prochain, deuxième guerre universelle. Le Japon et la Chine attaquent l'Amérique, aidée par l'Angleterre et la France. La puissance anglaise sombre totalement par suite du soulèvement de ses colonies. L'Allemagne, avec l'Italie et la Suisse, ruine la France. Reconquête de l'Alsace-Lorraine. L'Allemagne, accrue de l'Autriche-Hongrie, retrouve tous ses territoires perdus. La Pologne n'existe plus. Grandeur inespérée de l'Allemagne, qui obtient un magnifique empire colonial en Afrique. Terrible révolution en Angleterre, Japon, Italie, France. Plus tard, l'apparition d'une comète géante déchaîne des cataclysmes volcaniques sur la France, etc. »

Et avec ça ?... comme on dit dans les magasins et bazars. Ces riantes perspectives sont de nature à égayer nos ennemis à nos dépens. Elles bercent un temps leur ennui. Ces petites histoires après la lettre s'accordent assez bien avec les vantardises d'avant-guerre. Il faut d'ailleurs rendre cette justice à la voyante allemande qu'elle collabore dans la mesure de ses moyens à soutenir le moral des siens. En France, chaque fois que des prophétesses ouvrent la bouche, c'est pour annoncer des cataclysmes et des horreurs à leur pays. Si douteuses que soient leurs clartés d'avenir, c'est désobligeant. Elles nous rappellent ces excellents amis qui éprouvent le besoin, au nom de leur amitié, de ne vous dire que des choses désagréables.

On comprend que Mme Thalia Helladus soit prophétesse en son pays. Elle ne lui dit que des choses agréables. Au reste, il est probable que si elle s'était avisée de faire une prédiction où l'Allemagne aurait eu le mauvais rôle, on l'aurait aussitôt hospitalisée dans une sombre cellule pour lui apprendre à y voir plus clair dans la nuit du temps !

P. B.

Revue de la presse

L'accord franco-anglais de Hythe

Le Matin (sur accord conclu par M. Lloyd George et M. Millerand aux entretiens de Hythe) :

« Ces propositions ne sont pas encore définitives, mais elles tendent, par une sorte d'association entre les vainqueurs et les vaincus : 1. à faire dépendre l'avenir financier de l'Allemagne de l'exactitude qu'apporteront nos ennemis d'hier à remplir leurs engagements et à payer leurs dettes; 2. à permettre aux alliés de mobiliser immédiatement une partie importante de leur créance sur l'Allemagne afin qu'au lieu de tomber goutte à goutte pendant trente-trois ans dans les budgets de l'Entente, l'argent allemand capitalisé rapporte aux nations victimes de la guerre des moyens importants de réparer promptement les ruines et de hâter leur renaissance. »

Le Journal (Saint-Brice) :

« C'est déjà beaucoup que le principe d'une distribution équitable soit admis. Avec un peu d'énergie, d'esprit de suite et d'initiative, nous obtiendrons gain de cause. »

Le Gaulois (M. René d'Aral) :

« Le fait essentiel, c'est la volonté identique des deux pays d'imposer à l'Allemagne l'exécution rigoureuse de ses engagements, et cela sans autre délai; c'est enfin une conception pratique, équitable des moyens qu'il convient d'employer pour dégager la paix de l'ornière dans laquelle des intrigues perfides, des textes maladroits et des hésitations prolongées l'avaient enlisée. »

Un exemple à méditer

Dans **Excelsior**, M. Albert Londres, qui a pu pénétrer en Russie, écrit, après avoir vu, ces lignes impressionnantes :

« Venez voir les travailleurs, à Pétrograd et à Moscou. Ça vaut le voyage, travailleurs de France ! La grande œuvre du régime, à cette heure, est l'armée du travail. L'idée est de Trotsky. Trotsky eut cette idée, pour deux motifs : 1° ne pas démobiliser; 2° contraindre à produire des gens qui, d'après son système, n'avaient plus intérêt à le faire. « Armée du travail », comme « dictature du prolétariat », est une formule à encre sympathique. A la lumière des chandelles, elle signifie : « Travaux forcés. »

» Ces armées sont peut-être des inventions de sales journalistes bourgeois; elles sont toutefois, à cette heure, au nombre de cinq. La première, dans l'Est (centre Ekaterinenburg), 150,000 hommes; tâches : coupes de bois, chargements de wagons, intensification de l'industrie de l'Oural. La deuxième armée de réserve fournit des renforts; elle remet de plus en état la ligne Ekaterinenburg-Kazan-Moscou, 200,000 hommes. La troisième armée, de Pétrograd : travaux agricoles, exploitation de forêts, tourbières, 200,000 hommes. La quatrième, en Ukraine, bassin du Donetz : industrie minière, 120,000 hommes. La cinquième, Caucase, 200,000 hommes.

» A deux lieues de l'après-midi, un commandement retentit. C'est le déjeuner : soupe, viande, gruau (c'est bien pour cela qu'ils ne désertent pas encore tous, les malheureux !). Vingt minutes. Vingt minutes, c'est assez pour digérer quand on est prolétaire (décret Trotsky). Et la tâche reprend, et cela jusqu'au soir. Et « en avant, arche » à la caserne !»

LES POLONAIS
maîtres de la rive droite du Dniéper

Varsovie, 17 mai. — Le communiqué de l'état-major polonais, en date du 15 mai, dit :

« Après la défaite qu'il a subie dans les faubourgs de Kiev, l'ennemi a renoncé à attaquer.

» Dans la région de Lokow, les restes des détachements bolcheviks qui se trouvaient sur la rive du Dnieper ont été complètement défaits et la ville de Lokow a été définitivement occupée par nos troupes.

» Le dénombrement du butin du 9 courant à ce jour comprend 4,500 prisonniers, 12 canons, 50 mitrailleuses, 6 vapeurs et un important matériel de guerre et de chemin de fer. »

EN ITALIE

M. Bonomi renonce à former le cabinet

Rome, 16 mai. — En raison du refus du groupe parlementaire populaire de participer à la formation d'un cabinet présidé par M. Bonomi, celui-ci a refusé la mission de constituer le nouveau ministère.

Le roi a reçu cette après-midi M. Nitti et le ministre des travaux publics du cabinet démissionnaire, M. Joseph de Nava, libéral.

EN IRLANDE

De violentes bagarres se produisent dans deux grands centres

Belfast, 17 mai. — A Belfast, dans la nuit de samedi, il y eut entre sinn-feiners et unionistes de violentes bagarres, au cours desquelles un détective, le sergent Denis Moromey, fut tué d'une balle dans le poumon droit. Un autre policeman fut grièvement blessé dans la région du cœur.

A Londonderry, de graves désordres ont duré quatre heures. Des bagarres se produisirent à l'origine entre sinn-feiners et unionistes. Des projectiles divers, bouteilles et pierres, furent lancés par les deux partis, qui se servirent aussi de revolvers. La police, intervenant, chargea les manifestants à la baïonnette. La foule riposta à coups de revolver. La police, alors, fit aussi usage de ses armes à feu. Ce n'est qu'à deux heures du matin que l'ordre fut rétabli.

AUX ÉTATS-UNIS

Le Sénat américain ratifie la paix avec l'Allemagne et l'Autriche

Washington, 16 mai. — Le Sénat a adopté par 43 voix contre 38 la résolution mettant fin à l'état de guerre entre les Etats-Unis, l'Allemagne et l'Autriche. Le Sénat ayant substitué la résolution du sénateur Knox à celle récemment adoptée par la Chambre des représentants, cette résolution va venir maintenant devant le Congrès du Sénat et de la Chambre.

AU MEXIQUE

La protection des Français

New-York, 17 mai. — Un navire de guerre français est arrivé à La Vera-Cruz.

LE 26e BORDEAUX-PARIS
est gagné par le Français CHRISTOPHE

Le 26e Bordeaux-Paris a été enlevé de haute lutte par l'énergique Christophe, l'homme des courses dures, l'athlète au cœur bien trempé, aux muscles d'acier, qui ne connaît jamais la défaillance.

Il eut à lutter contre les intempéries, contre une pluie incessante, contre le vent, contre la boue, contre le froid même, tandis que l'eube, aux doigts de fée, déchirait à Châtellerault les derniers voiles d'une nuit d'encre.

Parti en tête, derrière ses entraîneurs, il mena le train presque de bout en bout, et, un à un, ses adversaires durent s'incliner devant cette solide machine du meilleur acier, actionnée par une volonté indomptable.

Ce furent tour à tour : Thys, Dejonghe, Masselis, puis Deman qui perdirent contact; puis le grand Pélissier à son tour dut s'incliner à Orléans, après avoir lâché pied près Amboise.

Pourchassé par deux autres hommes de la boue, Mottiat et Heusghem, Christophe fonça dans la boue, sous les averses, vers le « but », vers Paris baigné tout là-bas dans le brouillard.

Vingt mille spectateurs étaient venus, malgré la pluie, qui tombait depuis midi sans interruption ou presque, assister au Parc des Princes à l'arrivée du triomphateur de la grande course de l'« Auto », dénommée à bon droit le « Derby de la Route ».

Mais Christophe ne put connaître l'apothéose méritée sur la grande piste, car à quatre heures, coureurs, officiels, spectateurs déménagèrent sous l'averse au Vélodrome d'Hiver.

L'ovation que connut le vaillant Christophe, sous ce cadre restreint, n'en fut pas moins chaleureuse, lorsqu'il apparut couvert de boue de la tête aux pieds, son maillot blanc à bandes vertes à peine reconnaissable. Il accomplit quatre tours de piste à vive allure, fouetté par les vivats. A sa descente de machine on lui remet de multiples bouquets; sa femme se précipite et l'embrasse, et alors, porté en triomphe par des camarades, l'intrépide routier accomplit un tour d'honneur sous les acclamations et les applaudissements. Le vaillant coureur, malgré ses trente-cinq ans bien sonnés, a réussi cette saison, les meilleures performances de sa longue et brillante carrière. Deuxième de Paris-Roubaix, vainqueur de Paris-Tours, en décramponnant ses adversaires; enfin vainqueur du classique Bordeaux-Paris, sur des routes défoncées et couvertes de boue, en distançant le second de 19 minutes, il ne manque à la gloire de Christophe qu'une victoire, celle du Tour de France. Il est de taille à l'enlever, sur la coalition de ses concurrents.

Deux Belges intrépides, le puissant Heusghem et le dur Mottiat, habitués tous deux aux épreuves courues sous les cieux les plus incléments, enlèvent les places d'honneur. Les autres, trop fines mécaniques ou pas tout à fait au point, ont été victimes de la pluie et de la boue. En tout cas, l'épreuve revient au meilleur c'est-à-dire au plus résistant. Christophe est, à cette heure, le grand « as » de la route, car il sait triompher de toutes les embûches qu'elle sème sur les pas de ceux que l'on croyait les meilleurs.

Gaston BENAC

AU DEPART DE BORDEAUX

De gauche à droite : **Deman** (Belge); **Dejonghe** (Belge); **Thys** (Belge), **H. Pélissier** (Français). — A droite, le vainqueur **Christophe** (n. 6).

Photo Panajou.

LE CLASSEMENT

1er, Christophe (Fr.), en 21 h. 33 m. 15 s. 4/5; 2e, Louis Heusghem (Belge), en 21 h. 52 m. 39 s.; 3e, Mottiat (Belge), en 22 h. 59 m. 30 s.

De tous côtés, on signale la reprise du travail

Après de laborieuses délibérations la C. G. T. se décide à convoquer pour mercredi le Comité national confédéral

Paris, 17 mai. — *La conférence du comité fédéral des cheminots et de la commission administrative de la C. G. T. a été longue et fort laborieuse, puisqu'elle a duré toute une journée pour aboutir à la réunion du comité confédéral national, qui groupe les délégués des différentes organisations départementales. On n'avait pas consulté ce comité confédéral lorsqu'il s'est agi de déclencher la grève. Sa convocation montre la difficulté qu'il y a maintenant à concilier la reprise du travail et le maintien de l'autorité de la C. G. T.*

C'est en effet toute la question, parce que si le conseil fédéral des cheminots s'est prononcé pour la continuation de la grève des chemins de fer, la C. G. T. est certainement impressionnée par la reprise du travail signalée de tous côtés, tant à Paris que dans les départements.

Selon certaines informations, la situation dans les corporations en grève se rapprocherait en effet de plus en plus de la normale, notamment dans les chemins de fer, les transports en commun et le gaz de Paris. Enfin, les rentrées s'annoncent nombreuses, comme à chaque commencement de semaine, dans les usines de la banlieue parisienne.

Dans ces conditions, une ultime vague d'assaut est-elle possible ? Le comité confédéral le dira mercredi.

REUNION DU CONSEIL FEDERAL DES CHEMINOTS

Paris, 16 mai. — Depuis ce matin, le conseil fédéral des cheminots siège rue Baudin, au local de la Fédération. Le bureau de la C. G. T. assiste à cette réunion, dont l'importance était déjà indiquée dans le communiqué confédéral d'hier soir.

Au moment où la grève va entrer dans sa troisième semaine, c'est à la Fédération des cheminots, créatrice en quelque sorte du mouvement, que la C. G. T. demande de prendre une décision qui, dans l'esprit de beaucoup de militants syndicalistes, devrait être l'ordre de reprise du travail, la C. G. T. estimant qu'elle a déjà remporté un succès par la parution dans les journaux du projet gouvernemental de réorganisation des chemins de fer.

La commission administrative de la C. G. T. décidera après la décision des cheminots.

A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DE LA C. G. T.

Paris, 16 mai. — La commission exécutive de la Fédération des cheminots a siégé toute la journée. Le bureau confédéral a été invité à prendre part aux délibérations, puis s'est réuni seul de 4 à 7 heures. Aucune communication n'a été faite à la presse, les militants gardent le silence. La commission administrative de la C. G. T. s'est de nouveau réunie ce soir à 9 heures.

Paris, 17 mai. — Des renseignements recueillis très difficilement dans les milieux grévistes, il résulte que, au cours de ses délibérations d'hier, le comité de la Fédération des cheminots, jugeant le mouvement de grève sur les chemins de fer satisfaisant dans son ensemble, a persisté dans son attitude, laissant à la C. G. T. le soin de prendre ses dispositions pour la continuation de l'extension du mouvement de solidarité.

Jusqu'à minuit, les membres de la commission administrative de la C. G. T. discutèrent avec animation de la situation qui se trouvait créée par la décision des cheminots, et c'est ainsi que, finalement, la commission décida de convoquer d'urgence les délégués des Fédérations nationales d'industrie et des Unions départementales qui composent le comité national confédéral, comme l'indique la note communiquée à l'issue de la réunion.

LA C. G. T. CONVOQUE LE COMITE NATIONAL CONFEDERAL POUR LE 19

Paris, 16 mai. — A l'issue de la réunion qu'elle a tenue ce soir à son siège, rue Lafayette, et qui s'est terminée un peu avant minuit, la commission administrative de la C. G. T. communique à la presse la note suivante :

« La commission administrative de la C. G. T., réunie le dimanche 16 mai, a examiné la situation du mouvement de grève; elle a décidé la réunion du Comité national confédéral pour le mercredi 19 courant, à Paris, au siège de la C. G. T. »

La décision prise par la commission administrative de la C. G. T. semble indiquer que jusqu'à mercredi la grève continuera. A ce moment, le comité national, qui est composé des délégués des Unions des Syndicats départementales et des représentants des Fédérations, sera seul appelé à donner au mouvement actuel sa solution.

UNE MANŒUVRE DES EXTREMISTES

Paris, 16

LA VIE SPORTIVE

HIPPISME

Courses au Bois de Boulogne

DIMANCHE 16 MAI

Voici les résultats détaillés des épreuves :

PRIX DE VAUCRESSON (à réclamer), 5,000 francs, 2,200 mètres. — 1er, Dormelles (E. Allemand), à M. Jean Arditi; 2e, Once-More (J. Maltland), à M. J.-D. Cohn; 3e, Engenville (Lamouden), à M. Joseph Fumagalli.

Non placés : Hécube (Mac Gee), Queen-Bee (F. Gauthier).

PRIX DE L'ESPERANCE, 15,000 fr., 3,000 mètres. — 1er, Saint-Pol (G. Bellhouse), à M. G. Wattinne; 2e, Guisy (H. Marsh), au même; 3e, Pré-Catalan (Mac Gee), au baron E. de Rothschild; 4e, Ah l-Trumps (R. Sauval), à M. Elie Laugier.

Non placés : Sans-Vergogne (A. Sharpe), Francion (J. Cooke), Gorenflot (M. Barat), Amalienborg (Lamoure), Massis (A. Woodland), Vollier (F. O'Neill).

POULE D'ESSAI DES POULICHES
30,000 fr., 1,600 mètres

1. Flowershop (Mac Gee), au baron Ed. de Rothschild.
2. La-Brume (Bellhouse), au baron Baeyens.
3. Herlies (A. Sharpe), à M. Jean Stern.
4. Titanite (M. Allemand), au baron M. de Rothschild.

Non placés : Chocolate-Cream (Milton Henry), Diane-Mallory (Ch. Childs), Masking (F. O'Neill), Verdunoise (J. Cooke), Phyllis (Garner), Bermuda (Jennings).

POULE D'ESSAI DES POULAINS
30,000 fr., 1,600 mètres

1. Pendennis (Garner), à M. Macomber.
2. Deepdale (M. Allemand), à M. Vanderbilt.
3. Arbacès (E. Allemand), à M. Henri Letellier.
4. Battersea (F. O'Neill), à M. Vanderbilt.

PRIX RAINBOW
30,000 francs; 5,000 mètres

1. Juveigneur (Bellhouse), à M. Henri Balgan.
2. Samouraï (Garner), à M. A. Eknayan.
3. Anvin (J. Jennings), au comte de la Clmera.

Gagné d'une longueur; le troisième à six longueurs.

PRIX DE VIROFLAY (handicap), 8,000 fr., 2,100 mètres. — Mal-Luné (A. Sharpe), à M. Michel Lazard; 2e, Chineuse (H. Marsh), à M. William Flatman; 3e, Battlefield (F. O'Neill), à Mlle Guilmot.

CHEVAUX		Pesage 10 fr.	Pelse. 5 fr.
Dormelles	G.	32 »	14 50
—	P.	17 »	7 50
Once-More	P.	20 50	9 50
Ec. Wattinne	G.	29 50	11 »
Saint-Pol	P.	14 »	7 50
Guisy	P.	55 50	27 »
Pré-Catelan	P.	14 50	7 »
Flowershop	G.	25 50	14 »
—	P.	13 »	7 »
La-Brume	P.	23 »	12 50
Herlies	P.	14 50	8 »
Pendennis	G.	29 »	16 50
—	P.	22 »	11 »
Deepdale	P.	124 »	45 »
Arbacès	P.	139 50	51 »
Juveigneur	G.	27 50	13 50
Mal-Luné	G.	46 »	25 »
—	P.	18 50	9 »
Chineuse	P.	16 50	8 50
Battlefield	P.	18 »	9 »

Courses au Bouscat

DIMANCHE 16 MAI

Voici les résultats détaillés des épreuves :

PRIX DU PEZEU (haies, à réclamer), 2,000 fr., 4,000 mètres. — 1er, Trait-d'Union (Biarrotte), à M. Labrouche; 2e, Elésie (Videau), à M. R. Londès; 3e, Parrain-Achille (Sennepin), à M. P. Versein; 4e, Speca-III (Dourre), à M. G. Védère.

Non placés : Guzman (Gautier), Pretty-Cross (Jeantet) tombée, Rage (Bongallios) tombée, Vieille-Fine (Broustet) tombée.

4e PRIX DE LA SOCIÉTÉ DES STEEPLE-CHASES DE FRANCE (steeple-chase, 6e série), 3,000 francs, 3,400 mètres. — 1er, Dambiain (Gautier), à M. G. Claverie; 2e, Pot-au-Feu (Broustet), à M. H. de Lacaze; 3e, Noces-d'Or-II (Cossou), à M. D. Guestier.

PRIX GEORGES REGIS (haies, handicap), 4,000 fr., 3,200 mètres. — 1er, Grand-Couronné-III (Tronqua), à M. V. Gallard; 2e, Günther (D. Kalley), à M. D. Kalley; 3e, Still-Water (Biarrotte), à M. M. Labrouche; 4e, Royal-Edward (R. Lafabrie), à Miss A. Hutton.

PRIX DU DROP (steeple-chase, à réclamer), 2,000 fr., 3,400 mètres. — 1er, Moumouche (Gautier), à M. G. Claverie; 2e, Armilles (D. Kalley), à M. G. Castelmur; 3e, Benjamine-II (Juste), à M. Larregain.

Non placé : Petit-Loup (R. Lafabrie) arrêté.

5e PRIX DE LA SOCIÉTÉ DES STEEPLE-CHASES DE FRANCE (prix spécial, steeple-chase, handicap) 5,000 fr., 4,500 mètres. — 1er, Rayon (Broustet), à M. J. du Châtenet; 2e, Favorite-Article (D. Kalley), à M. J. Larregain; 3e, Rambla (Biarrotte), à M. Labrouche, tombée et remontée.

CHEVAUX		Pesage 10 fr.	Pavill. 5 fr.	Pelse. 5 fr.
Trait-d'Union	G.	80 50	37 »	33 »
—	P.	35 »	12 50	13 »
Elisie	P.	66 50	34 »	24 50
Parrain-Achille	P.	57 50	21 50	21 »
Dambiain	G.	18 »	9 50	9 50
Grand-Couronné-III	G.	93 »	45 »	51 50
—	P.	28 50	15 »	13 50
Günther	P.	19 50	10 50	10 »
Moumouche	G.	26 50	16 50	14 »
—	P.	15 50	9 50	7 50
Armilles	P.	19 »	9 »	9 »
Rayon	G.	21 50	12 »	12 50

Courses à Toulouse

DIMANCHE 16 MAI

Voici les résultats détaillés des épreuves :

PRIX SAINT-CYPRIEN (à réclamer), 1,500 fr., 2,000 mètres. — 1er, Mito (Langham), à M. A. Duffau; 2e, Sorrente (Bourdély), à M. Guestier; 3e, Sphynx (Crockwell), à M. A. Fould.

Non placé : Verteuil (L. Durand).

Pari mutuel : Gagnant, 12 fr. 50; placés, 7 fr. et 8 fr. 50.

PRIX DE 2e CLASSE, 4,000 fr., 2,900 mètres. — 1er, Belahi (Teiczès), à M. R. de Salverte; 2e, Vistos (Bourdély), à M. P. Comet; 3e, Dadié-II (Chancelier), à M. D. Guestier.

Pari mutuel : Gagnant, 23 fr. 50.

PRIX SAUNHAC, 1,500 fr., 2,200 mètres. — 1er, Ma-Reine (Faucon), à Mme R. de Monbel; 2e, Staphylin (Teisset), à M. L. Gauquelin.

Pari mutuel : Gagnant, 9 fr. 50.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ DES STEEPLE-CHASES (haies), 1,500 fr., 2,800 mètres. — 1er, Disette-II (Broca), à M. le comte de Brettes-Thurin; 2e, Birikino (Soubagné), à Mme R. de Monbel.

Non placé : Folie (Caubet), tombée.

Pari mutuel : Gagnant, 23 fr. 50.

PRIX DE L'YSER (steeple-chase militaire), 1,150 fr., 3,500 mètres. — 1er, Ostende (M. Villars), à M. Lacam; 2e, Charing-Cross (propriétaire), à M. d'Allens.

Pari mutuel : Gagnant, 9 fr.

Concours hippique du Sud-Ouest

Le Concours hippique, si populaire à Bordeaux et que la grande guerre vint interrompre en 1915, va avoir lieu du mardi 18 au jeudi 20 mai. Il est, comme par le passé, organisé par la Société hippique française, mais ne tiendra pas cette année, ses assises place des Quinconces.

C'est sur le superbe hippodrome du Bouscat que se disputeront les diverses épreuves, dotées de 106 prix, pour un total de 45.036 francs.

Les sportsmen, si nombreux à Bordeaux, se feront un devoir d'assister à ces belles épreuves hippiques, sur un terrain mieux disposé que n'importe lequel.

Voici quel est le programme des trois journées :

Mardi 18 mai. — 8 h. 30, examen par la Commission d'admission de tous les chevaux de selle engagés; 9 h., pesage et mensuration; 2 h., poulains hongres et pouliches de 3 ans, de demi-sang anglo-normand et anglo-arabe non qualifiés ; 5e classe, « poids moyens »; 6e classe, « poids légers »; poulains hongres et pouliches de 3 ans, de pur sang arabe ou anglo-arabe et de demi-sang comptant au moins 25 % de sang arabe ; 7e classe, « poids moyens »; 8e classe, « poids légers ».

Mercredi 19 mai. — Chevaux de demi-sang anglo-normand et anglo-arabe non qualifiés: 1re classe, « poids moyens »; 2e classe, « poids légers »; 2 h., chevaux de pur sang arabe ou anglo-arabe et de demi-sang comptant au moins 25 % de sang arabe ; 3e classe, « poids moyens »; 4e classe, « poids légers ».

Jeudi 20 mai. — Epreuves spéciales au galop pour chevaux de selle : 10 h., 2e et 1re classes; 2 h., 4e et 3e classes.

N.-B. — Par décision du Comité : En raison de la réduction à trois jours de la durée du Concours du Sud-Ouest à Bordeaux, les subventions aux directeurs d'écoles de dressage sont maintenues aux chiffres du règlement de 1914, c'est-à-dire : 150 francs par cheval ayant remporté un prix; 50 francs par cheval ayant obtenu un flot de rubans; 20 francs par cheval présenté et non récompensé.

L'ensemble de ces encouragements ne pourra dépasser 1.200 francs par école de dressage.

ATHLETISME

LES FRANÇAIS A LIEGE

Liége, 17 mai. — Le Stade français a gagné dimanche le challenge mis en compétition par le F. C. de Liége : Paoli a battu deux records belges, celui du lancement du poids, avec 12 mètres 81, et celui du lancement du disque avec 40 mètres 70.

FOOTBALL RUGBY

LE COMITÉ-DIRECTEUR DU RUGBY ET l'U. S. F. S. A.

Paris, 17 mai. — Le comité-directeur de rugby se trouvant dans l'impossibilité, manque de temps, de présenter des vœux au Congrès de l'U. S. F. S. A., qui doit se tenir le 29 mai à Paris, a demandé à l'Union de remettre le dit Congrès à sa date habituelle, après le Congrès du rugby.

LES GRANDS MATCHES DE LA SAISON PROCHAINE

Paris, 16 mai. — Dans sa réunion d'hier soir, le comité directeur de rugby a décidé de faire disputer trois grands matches de sélection la saison prochaine; l'un se disputera fin novembre à Lyon, les deux autres en décembre et janvier à Béziers et à Toulouse, terrain du Toec.

La marine royale britannique disputera deux matches en France contre des équipes nationales les 1er et 2 janvier à Biarritz et à Bordeaux.

En ce qui concerne le match international France-Irlande, il se jouera à Paris le samedi 9 avril.

Le projet de calendrier de la saison va être envoyé pour avis aux commissions régionales.

LE CHALLENGE DE COUBERTIN

Le comité directeur de rugby, après avoir fait la remise de la Coupe Rérolle au comité de Normandie, a attribué le Challenge de Coubertin au Biarritz-Olympique. Ce Challenge, d'après le vœu du donateur, doit être affecté à l'équipe qui a montré au cours de la saison la meilleure valeur technique, de la bonne tenue et un excellent esprit.

Indiquons également que le joueur dacquois qui avait frappé un arbitre du Boucau a été disqualifié à vie.

HENDAYE. — En match de classement, l'Association Sportive Bayonnaise bat le Stade Hendayais par 3 points (1 essai) à zéro.

FOOTBALL ASSOCIATION

MATCH INTERNATIONAL

JARD-MERIGNAC. — Daring-Club de Bruxelles bat V. G. A. du Médoc par 3 buts à 1.

BOURSES DU COMMERCE

CEREALES. — Avoines. — Chicago, 15 mai. — (Au bushel en cents) : sur mai, 106; sur juillet, 93; sur septembre, 76 1/4.

Blés. — Buenos-Ayres (aux 100 kilos), 15 mai. — Sur mai, 23 35; sur juin, 22 35.

Rosario, 15 mai. — Sur mai, 22 35.

New-York, 15 mai. — Blés d'hiver n. 2, 335; Bigarré, 334.

Maïs. — Chicago, 15 mai. — Sur mai, 196 1/8; sur juillet, 175 3/8; sur septembre, 164 3/4; Bigarré disponible, 206.

Buenos-Ayres, 15 mai. — (Aux 100 kilos), sur mai et juin, 11 55.

Rosario, 15 mai. — Sur mai, 10.

Les cours commerciaux des céréales secondaires exotiques ont été arrêtés ainsi qu'il suit pour la semaine se terminant le 14 mai 1920. Les prix s'entendent en délivré sur wagons ou chalands dans les ports de la Manche :

Avoines. — Plata, 52 kil. flottantes, de 98 à 102 fr.; mars-avril, de 98 à 102 fr. — Algérie-Tunisie disponible, de 46 à 47 kil., 84 fr., le tout en sacs location.

Maïs. — Plata jaune flottant, de 108 à 110 fr.; mars-avril, de 108 à 110 fr., le tout en sacs à don.

Orges. — Algérie-Tunisie, disponibles soldées.

Il y a lieu de majorer les prix qui précèdent de 1 fr. 50 pour les céréales en provenance de l'Amérique du Nord et du Sud à destination des ports entre Nantes et Bayonne, et de 2 fr. à 2 fr. 50 pour celles à destination des ports de la Méditerranée. Quant aux céréales africaines à destination des ports méditerranéens, leur prix est de 2 fr. inférieur à ceux fixés plus haut pour les marchandises de même provenance à destination de l'Atlantique et de la Manche.

POTEAUX DE MINE. — Cardiff, 16 mai. — Les poteaux sont stables à 62 sh. 6.

RESINEUX. — Londres, 15 mai. — Térébenthine et résines, sans changement.

Savannah, 15 mai. — Térébenthine, 182 (182). — Résine F. W., 17 65 à 18 85.

MARCHE AUX BESTIAUX DE CENON
Du 17 mai.

	Amenés	Vendus	Prix par tête
Veaux nourrissons	15	15	1re qté, 195 à 205; 2e, 190 à 200
Génisses	4	3	1re qté, 235 à 255; 2e, 215 à 225

CHRONIQUE MARITIME

GENERALE TRANSATLANTIQUE. — Le paquebot « Niagara », ayant à bord de nombreux passagers et un chargement de diverses marchandises, a quitté New-York le 15 mai, à destination de Bordeaux, via Le Havre et La Corogne.

— Le paquebot « Chicago », venant de Bordeaux, est parti de la Vera-Cruz le 13 mai, en route pour la Havane et Saint-Nazaire.

SUD-ATLANTIQUE. — Un télégramme de Lisbonne informe la Compagnie que le paquebot « Samara », venant de la République Argentine, de l'Uruguay et du Brésil, ayant à bord 308 passagers et un complet chargement de diverses marchandises, a quitté le Portugal le 15 mai, et compte être à Bordeaux mardi 18 courant, dans la soirée.

BAYLE 43, cours d'Albret BORDEAUX — Ses meubles par milliers Vend BEAU et BON MARCHÉ Livraison franco par Auto

MESNARD 14, Place Gambetta (angle r. Porte-Dijeaux) ACTUELLEMENT EXPOSITION de MARBRES de CARRARE

M. HENRY, le posticheur bien connu, vient de lancer un nouveau postiche. — 46, Chapeau-Rouge.

Chronique Régionale

BASSES-PYRÉNÉES

PAU

CIRCULATION INTERROMPUE. — Samedi, à onze heures du matin, rue de la Préfecture, l'essieu d'un char rempli de fumier s'étant malencontreusement rompu sur la voie du tramway électrique, la circulation a été interrompue pendant près d'une heure sur la ligne la Halle-Croix-du-Prince.

PALAIS D'HIVER. — Mardi 18 mai, au Palmarium, à 5 h. 15, concert-promenade et music-hall gratuits. Le soir, à 8 h. 30, au Palmarium également, dancing populaire et music-hall gratuits. Au Music-Hall, continuation des débuts du trio Ondels, les réputés équilibristes de force, et des Hartois, de l'Olympia, dans leurs étourdissantes fantaisies acrobatiques.

BAYONNE

606 Clinique Uro-Dermatologique 24, rue Thiers, Bayonne (Tous les jours de 10 à 6 h.) ELECTROLYSE-VACCINS Laboratoires : Wassermann Peau, SYPHILIS, Métrite, Blennorragie, Rétrécissement

LES GREVISTES MECONTENTS. — Vendredi soir, au champ de foire, trois dockers grévistes, André C..., Alexandre P... et Louis L..., interpellèrent le nommé Gabriel Vicente, vingt-deux ans, qui travaille depuis le commencement de la grève, l'insultèrent et le menacèrent de « lui faire la peau ».

Les trois grévistes mécontents seront poursuivis pour entraves à la liberté du travail.

CEREMONIE PATRIOTIQUE. — La remise du drapeau offert par les Dames de Bayonne aux mutilés et réformés de la guerre a été l'occasion d'une imposante cérémonie patriotique qui se déroula au milieu de l'enthousiasme général.

Les troupes de la garnison, avec leurs glorieux drapeaux, les autorités civiles et militaires, ainsi que les Sociétés d'anciens combattants, de vétérans, d'Alsaciens et Lorrains, les Sociétés sportives et musicales y assistaient.

SAINT-VINCENT

INFANTICIDE. — La veuve B... a été arrêtée sous l'inculpation d'infanticide. Elle avait enterré le cadavre du nouveau-né dans la maison d'habitation.

BIARRITZ

CONSULTATIONS DE NOURRISSONS. — Le maire de Biarritz a l'honneur d'informer les intéressés que la consultation des nourrissons qui avait lieu chaque jeudi, à deux heures de l'après-midi, aura lieu dorénavant le même jour, à six heures de l'après-midi.

GELOS

POUR LES FAMILLES NOMBREUSES. — A l'occasion de la Journée au profit des familles nombreuses, les garçons et les filles des écoles de Gélos ont fait une quête qui a produit la somme de 155 fr. 50.

Nous nous empressons de féliciter la population gélosienne et nos chers petits écoliers.

HAUTES-PYRÉNÉES

COUR D'ASSISES

Audience du 17 mai

MEURTRE

L'accusé est le nommé Pierre Larregle, âgé de vingt et un ans, journalier à Oloron.

Le 29 décembre 1919, le nommé Diarthé recevait un violent coup de couteau au ventre. La blessure était d'une telle gravité que Diarthé expirait le 5 janvier 1920 des suites de cette blessure.

Transporté à l'hôpital, le malheureux apprit au commissaire de police que son agresseur se nommait Pierre Larrègle. Celui-ci prétendit d'abord être étranger au crime, puis entra le lendemain dans la voie des aveux. Pour un sujet d'une futilité déconcertante, Larrègle avait frappé Diarthé.

Il résulte de ce fait que l'intention d'homicide volontaire est nettement établie, et c'est sur cet acte d'accusation que sera jugé le meurtrier, qui, en outre, a une très mauvaise réputation.

RAVITAILLEMENT

Des arrivages importants de riz, d'huile, de jambons et de poivre sont attendus au magasins départemental.

Les municipalités, coopératives, groupements et négociants qui voudraient participer à la vente de ces marchandises sont invités à se faire inscrire d'urgence au magasin départemental, 10, avenue de la petite vitesse, à Tarbes.

TARBES

DANS LES P. T. T. — Nous sommes heureux d'annoncer que M. Farrou, commis principal, frère du sympathique conseiller municipal et greffier du tribunal, figure au tableau d'avancement pour le grade de contrôleur.

— M. Fouteilles, contrôleur à Bordeaux, R. P., est nommé en la même qualité au bureau de Tarbes, en remplacement de M. Toureilles, contrôleur retraité.

BRIS DE GLACE. — La dame C..., qui vit depuis trois mois séparée de son mari, s'est rendue, vendredi, au domicile de ce dernier, qui tient un salon de coiffure place du Foirail, et, après une discussion, a cassé trois glaces à coups de marteau.

CONSEIL MUNICIPAL. — Séance du vendredi soir. Présidence de M. Gibrac, premier adjoint.

Augmentation du gaz : M. Gibrac donne lecture d'une lettre du personnel de la Compagnie du gaz demandant au Conseil municipal de revenir sur sa décision, car la date du 1er juin ou celle du 1er mai risquerait de leur faire perdre le bénéfice de la retraite.

MM. Daste et Dasque disent que le relèvement du prix du gaz a été voté précisément pour permettre à la Compagnie d'améliorer le sort du personnel et que par conséquent le Conseil ne peut pas revenir sur son vote.

Au sujet du personnel de l'enseignement, M. Gibrac lit une lettre du personnel enseignant primaire de Tarbes demandant à ce que l'indemnité d'études et de résidence soit portée à 750 fr. Renvoyé à la commission de l'instruction publique.

Echange de terrain : Le Conseil municipal adopte une demande d'échange de terrain au quai de l'Adour entre M. Dustau et la Ville.

Marché aux veaux : M. Villeneuve demande la clôture du carré des veaux les jours de marché, afin de permettre une perception efficace des droits de place. Adopté.

M. Dasté demande à ce qu'on étende cette clôture au carré aux vaches et aux bœufs. Renvoyé à la commission des travaux publics.

Foire aux chevaux : M. Cabarbeyre demande à ce qu'on reprenne le projet d'une foire mensuelle aux chevaux. Adopté.

Pour l'affichage municipal : M. Lassalle, afficheur municipal, s'était engagé à enlever les affiches collées sur les emplacements non réglementaires : il ne l'a pas fait. Le Conseil municipal lui fixe un délai de quinze jours; passé ce délai, c'est le service de la voirie qui procédera à ce travail, et M. Lassalle paiera les dépenses occasionnées, et, en cas de récidive, ce sera la résiliation pure et simple du contrat.

Recettes auxiliaires des postes : La receveuse auxiliaire des postes de la rue de Pau demande une indemnité. Renvoyé à la commission des finances avec avis favorable.

Des demandes de subventions du comité des réformés et mutilés de la guerre du département et de la Ludus Pro Patria sont renvoyées à la commission des finances.

Réseau électrique : Une demande d'avis à donner sur l'installation d'un réseau électrique par la Société Force et lumière des Pyrénées est lue par M. Clarens. Avis favorable est donné.

La séance est levée à 11 heures.

ARGELES

ACCIDENT MORTEL. — Un Espagnol, le nommé Sébastien Joachim, au service de M. Labayle, était avec deux de ses compatriotes, occupé à débiter des troncs d'arbres, quand une bille de bois, roulant sur un terrain incliné, lui passa sur le corps et le tua net.

LOURDES

LA CRUE DU GAVE. — La pluie et la température surchauffée dont nous jouissons, en accélérant la fonte des neiges, ont déterminé une inondation. Les propriétés riveraines du Gave dans les communes voisines ont été envahies par les eaux, qui ont causé des dégâts dont les chiffres ne sont pas encore connus.

LANDES

MONT-DE-MARSAN

LA GREVE DES CHEMINOTS

D'après des renseignements pris à source sûre, voici quelle était la situation de la grève des cheminots, à Mont-de-Marsan, samedi dernier :

Sur 167 employés, 65 étaient encore en grève.

Sept révocations avaient été prononcées par la Compagnie du Midi : celles de MM. Espagnet et Ballade, employés dans les bureaux de la gare du Midi, et celles de cinq équipiers surnuméraires qui n'avaient pas encore un an de services.

Ces sept révocations ont été prononcées pour cause d'absence irrégulière de leur poste par les agents révoqués.

SAINT-SEVER

ELECTIONS CANTONALES. — Nous apprenons que M. Albert Larrède, adjoint au maire de Saint-Sever, cédant à de nombreuses et très pressantes sollicitations, pose sa candidature au Conseil d'arrondissement dans le canton de Saint-Sever, en remplacement du regretté M. Louis Lemée.

Les relations d'amitié et d'affaires de M. Larrède, sa grande expérience des affaires, sa loyauté et son républicanisme éprouvés le désignaient aux électeurs du canton.

MORCENX

PERDUE chienne beagle blanche et orange, portant collier au nom du docteur Naureils, à Morcenx. Prière de la ramener au propriétaire. Récompense.

TERCIS

Perdu pouliche 2 ans, taille 1 m. 25 à 30, noire, forte crinière peu fournie, blanc sous le toupet, queue à peine rasée. Aviser FOURQUET, au bourg de Tercis.

GERS

Grève de grévistes

M. le Président du conseil est un homme calme et fort. Cela s'est vu notamment lorsqu'il saisit dans sa poigne vigoureuse, fin août 1914, en pleine défaite, le portefeuille de la guerre échappé des mains débiles de ce pauvre M. Messimy.

Il accomplit alors, à ce moment tragique et pendant de nombreux mois suivants, de concert avec le généralissime Joffre, quelques miracles d'énergie et de sang-froid dont messieurs nos Bureaucrates-gréviculteurs sont bien incapables d'exiger l'équivalent.

J'imagine que lorsqu'il se reporte aux heures où il fit face sans broncher à ce formidable péril extérieur, M. Millerand doit trouver assez enfantin le péril intérieur d'aujourd'hui.

Ce péril, d'ailleurs, semble avoir avec l'autre des origines assez rapprochées. C'est de Berlin toujours que nous vient « la lumière »...

Les partis socialistes des différents pays ont toujours été manœuvrés par Berlin, ainsi que de pauvres pantins aux grosses ficelles. C'est de là que vient la sainte doctrine, et de là aussi que vient l'argent, à l'insu, bien entendu, des troupes syndicales.

Ce malheureux Jaurès, qui se trompa plus qu'aucun homme d'Etat ne s'est jamais trompé, dans tout et sur tout ce qu'il osa prédire, était inféodé au germanisme et fonda son journal avec cent mille marks.

L'attristant Longuet, petit-fils de l'évangéliste Karl Marx, et ses kamarades pleurnichaient l'autre jour en songeant que Francfort allait se trouver placée « sous la botte du général Degoutte ». Mais jamais ces messieurs n'ont eu un cri d'indignation contre les excès lyonnais des Boches. Ils ont fait l'impossible pour les excuser ou les couvrir. En raison de quoi, au 16 novembre dernier, le suffrage universel a parlé pour écraser le socialisme.

Il essaie de renaître de ses cendres sous la forme cégétiste. La faiblesse ou l'indulgence des gouvernements avait laissé croire à cette Association illégale qu'elle pouvait se placer au-dessus des lois et concourir à son gré à la ruine définitive de la France blessée. Nos cégétistes aussitôt abusèrent de cette indulgence, mais ces maladroits se démasquèrent trop tôt.

Ils ont prêché avant l'heure la grève politique, synonyme de guerre civile, dont la France ne veut à aucun prix. Ils se sont étranglés de leurs propres mains.

Certes, une grève générale, à la veille ou pendant la conférence qui va s'ouvrir à Spa, et où les délégués allemands seront entendus, pouvait puissamment aider l'Allemagne. Mais elle n'aura pas lieu. Les Bureaucrates-gréviculteurs, poignée de parasites vivant grassement au fond de leurs fauteuils de la rue Lafayette aux frais des bons camarades syndiqués, ont multiplié en vain les appels. L'énorme majorité des ouvriers, dont la vue est claire et le sens droit, leur a tourné le dos. Ils pataugent seuls dans leurs petites infâmies. Ces ratés de l'atelier ou du chantier ont compromis un instant la classe ouvrière devant la démocratie. Ils sortiront seuls vaincus de la bagarre. Vaincus et ridicules.

La classe ouvrière désormais regarde au-dessus de ces fantoches. La légalité triomphe. La France continue...

Henri SABARTHEZ.

TOURTEAUX ALIMENTAIRES

Le directeur des services agricoles du Gers invite les agriculteurs, Syndicats, Coopératives agricoles et commerçants du dédépartement qui achètent des tourteaux par wagons complets à lui indiquer, avant le 15 juin, les quantités de tourteaux alimentaires dont ils pensent avoir besoin du mois de juillet 1920 au mois de juillet 1921, en mentionnant sur leurs déclarations la gare qui les dessert et les dates auxquelles ils désirent prendre livraison.

Adresser les demandes à M. le Directeur des services agricoles, 14, boulevard Sadi-Carnot, à Auch.

LES FOIRES DE LA SEMAINE

Mercredi, Monguilhem; jeudi, Saint-Puy, Cologne, Saint-Germé; vendredi, Gondrin; dimanche, Eauze, Plaisance.

AUCH

CONCOURS HIPPIQUE. — La Société du concours hippique d'Auch étant en voie de reconstitution, le comité provisoire fait appel à toutes les personnes (éleveurs, anciens sociétaires, etc.), qui peuvent s'intéresser à la nouvelle Société en formation.

Le comité soumettra à l'assemblée générale un programme qui comprendra, pour la réunion fixée au deuxième dimanche de juillet :

1. Des primes aux chevaux de 3, 4 et 5 ans de selle et d'attelage;
2. Une course d'obstacles au galop (cross country sur la piste de l'hippodrome du Couloumé;
3. Une course au trot attelé sur la piste du Couloumé;
4. Des épreuves d'obstacles (civils et militaires).

Le montant de la cotisation est fixé à 10 fr. pour l'année 1920. Elle donne droit à une carte de sociétaire, une carte de dame et une carte d'enfant donnant accès aux tribunes des sociétaires.

Les adhésions sont reçues au secrétariat du comité provisoire, 11, place Villaret-Joyeuse, à Auch.

FETES DE LA PATTE-D'OIE. — La date des fêtes ne peut être modifiée. Ce sont là, en effet, des réjouissances traditionnelles, dont la date est le principal élément. Elles restent donc fixées à la semaine allant du 27 juin au 4 juillet, suivant décision prise à l'unanimité par le comité.

Le premier jour, c'est-à-dire le 27 juin, aura lieu un concours de voitures, voiturettes et bicyclettes fleuries, suivi d'une bataille de fleurs.

Les personnes désireuses de participer à ce concours sont priées de se faire inscrire dès aujourd'hui chez M. Gallais, président, rue Eugène Pelletan, ou chez M. Monge, secrétaire, avenue d'Alsace.

Les engagements seront clos le 31 mai.

CONDOM

Etude de Me CORNE, avoué à Condom

En vertu d'une ordonnance de M. Sarciron juge au tribunal civil de Condom, en date du 9 avril 1920, les créanciers de M. François Vidou, en son vivant avocat à Condom, sont invités à produire leurs titres de créance au greffe du tribunal civil de Condom dans le délai de trente jours à partir d'aujourd'hui.

Signé : P. CORNE.

LECTOURE

A VENDRE, Gers, 4 kilomètres gare, deux propriétés exceptionnelles. J. Cau, Lectoure.

FOIRE du 14 mai. — Beaucoup de monde à la foire de vendredi. Le nombreuses transactions opérées. Cours toujours élevés sur les divers marchés.

LAGRAULET

MONUMENT COMMEMORATIF. — Liste de souscriptions au monument des morts pour la patrie (section de Lapdinguetin) :

MM. Millet, au Bernès, 110 fr. Fieux, au Minouat, 60 fr. Larrieu, à Pébé, 20 fr. Faget, à Brane, 20 fr. Lanies, à Guillamont, 50 fr. Lafite, à Brane, 50 fr. Lassis, à Brane, 50 fr. Dumont, 5 fr. Lagoinelle, 11 fr. Barthé, 8 fr. Lacroix, 20 fr. Dessis, 15 fr. Lanave, 12 fr. Sentex, 100 fr. Tire, 30 fr. Ranson, 10 fr. Mlles Maurens, 30 fr. Saint-Etienne, 50 fr. Lapisse, 100 fr. Bénétrix, 50 fr. Carlès, 20 fr. Fourteau, 30 fr. Bascans, 10 fr. De Moncade, 55 fr. Capuron, 100 fr. Paul Fieux, 20 fr. Darmagnac, 10 fr. Veuve Cazalet, 5 fr. Castéra, 2 fr. Laffargue, 50 fr. Saint-Bézard, 2 fr. Madeleine, 20 fr. Panche, 10 fr. Daspas, 10 fr. Mlle Darmagnac, 10 fr. Pierre Fieux, 5 fr. Bestestat, 10 fr. Castelnau, 50 fr. Carrère, 20 fr. Total de la deuxième liste : 1,240 francs.

Le président du comité d'organisation et la municipalité remercient les donateurs.

LOT-ET-GARONNE

AGEN

CHEZ LES LAITIERS. — Contrairement à ce que nous avions annoncé le 13 mai, au sujet du Syndicat des laitiers, la proposition de refuser la livraison du lait aux grévistes n'émane pas d'une personnalité agricole, mais d'un groupement de diverses corporations, groupement dont nous avons loué l'attitude énergique.

THEATRE. — Prochainement, une représentation de « les Galons de l'Amour », le désopilant vaudeville qui a obtenu un succès considérable, nous sera donnée avec une troupe en tête de laquelle est le grand premier comique Augé. C'est le rire de bon aloi et c'est toute la gaîté française !

FERMETURE DES EAUX. — Il est rappelé au public que la distribution de l'eau est interrompue tous les jours de 16 h. à 17 h. 30, et la nuit de 21 h. à 6 h.

MARMANDE

BUREAU DES DOMAINES DE MARMANDE. — Il sera procédé, le samedi 22 mai 1920, à deux heures de l'après-midi, dans la cour de la caserne du 20e régiment d'infanterie, à la vente aux enchères de 2,570 kilos de souliers et de brodequins.

LAROQUE-TIMBAUT

AVIS. — L'arrêté interdisant de faire pacager les animaux sur les accotements des routes et chemins, rapporté depuis la guerre à cause des réquisitions du foin, est rappelé; en conséquence, des procès-verbaux seront dressés pour toute garde d'animaux domestique sur la voie publique.

VILLENEUVE-SUR-LOT

HERNIES, EFFORTS, CHUTES DE LA MATRICE. — Attention ! Soyez prudent, ne faites rien sans avoir entendu le Professeur ADOR, de PARIS, qui recevra à : Villeneuve-sur-Lot, jeudi 20 mai, hôt. Gâche. Nombreuses déclarations de guérison

TONNEINS

THEATRE DES VARIETES. — Trois grandes représentations, les samedi 22, dimanche 23 et lundi 24 mai. Samedi et dimanche, au film, « le Petit Café », avec Max Linder. Dimanche, le célèbre opéra de Donizetti, « la Favorite », avec Sterlin, Ricard et Darolles, du Grand-Théâtre de Bordeaux; Mlle Louise Beau, première chanteuse du Capitole de Toulouse; Hardy du Casino de Nice, et Clarel, du théâtre de Lille.

M. Daspax, de Tonneins, dont on connaît la jolie voix, prêtera son concours, et M. Bérot, le maître accompagnateur, tiendra le piano.

CASTELJALOUX

L'UNION DES COMMERÇANTS DE CASTELJALOUX. — L'Union des commerçants de Casteljaloux ayant terminé la vérification de ses comptes de tickets-monnaie, distribue les sommes suivantes provenant des bénéfices :

3,760 fr. à l'Orphelinat, 3,760 fr. à l'hospice, 3,760 fr. au Bureau de bienfaisance, 3,760 fr. pour le monument des combattants.

Au nom de ces œuvres nous leur disons : merci.

CASSENEUIL

FOIRE. — La foire a eu son importance habituelle. Les bêtes de boucherie ont été vendues à des prix élevés. Vente lente sur le bétail de garde. Les autres marchés étaient bien pourvus.

ACCIDENT. — Des enfants jouaient avec des pétards, quand l'un des engins éclata près des yeux du jeune Rhodes. On craint la perte d'un organe.

DISPARITION. — Le métayer de M. Aillet, propriétaire à Belle-Vue, avait envoyé un jeune domestique rätisser un pré. Cet enfant, âgé de 15 ans, n'est pas revenu.

Voici son signalement : chemise, pantalon coutil, nu-pieds. Prière d'aviser la mairie de Casseneuil.

FEUGAROLLES

CONSEQUENCES DES GREVES. — L'état actuel de nos vignes exige l'emploi de sulfate de cuivre. La grève des cheminots a pour conséquence d'empêcher l'arrivée de ce sulfate parti de la gare expéditrice depuis un mois.

TARN-ET-GARONNE

L'ELEVAGE PORCIN

Comme précédemment, l'Office agricole départemental envisage pour 1920 divers encouragements afin de favoriser l'élevage porcin.

Les primes les plus importantes seront réservées aux éleveurs qui introduiront des verrats dans les communes où il n'en existe pas encore. Des primes d'entretien pourront être également accordées aux éleveurs qui conserveront des verrats pour la reproduction.

MONTAUBAN

AUX MORTS POUR LA PATRIE. — Samedi, à vingt heures et demie, dans la grande salle de l'hôtel de ville, a été tenue une assemblée générale du Comité du monument à élever aux enfants de la commune de Montauban glorieusement tombés au champ d'honneur pendant la terrible guerre 1914-1918.

M. Rigal, adjoint au maire, présidait l'assemblée et en a exposé le but, qui était de procéder